



Agribio  
05

## PROGRAMME DE FORMATION

# Améliorer la santé de son troupeau par les soins homéopathiques - Approfondissement

### Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

Savoir observer les animaux malades, rechercher les symptômes caractérisant l'animal malade et sa maladie et trouver le remède adapté dans le répertoire homéopathique  
Avoir le vocabulaire pour décrire un animal malade  
Connaitre les remèdes adaptés à des cas concrets autour des mi ses bas et le soin des plaies et urgences traumatiques

### Contenu

#### **Séance 1 en collectif - 10 Novembre 2020 : Être autonome dans la recherche de remèdes homéopathiques**

- Savoir regarder/observer ses animaux et lister toutes les observations
- Être capable de faire le tri dans les observations réalisées et définir ce qui relève d'un symptôme homéopathique ou non
- Être capable de traduire en langage répertorial les symptômes choisis
- Être capable de trouver dans le répertoire les rubriques définies
- Être capable de choisir un remède parmi les différents choix

**Séance 2 en individuel - ½ journée entre le 10 novembre 2020 et le 19 janvier 2021 :** Une séance est réalisée avec chaque stagiaire sur son exploitation, pendant laquelle l'intervenant met en situation le stagiaire, l'amène à mettre en pratique ce qui a été vu en formation à travers une étude de cas concret (observation d'un animal malade, description des symptômes et recherches de remèdes dans le répertoire homéopathique)

#### **Séance 3 en collectif - 19 janvier 2021 : Savoir soigner les pathologies liées aux mises bas par l'homéopathie**

- Retour sur la séance 2, échanges et discussions
- Connaitre les pathologies et soins homéopathiques liés aux mises-bas
- Savoir observer et détecter les pathologies liées aux mises bas, décrire les symptômes et rechercher les remèdes adaptés dans le répertoire homéopathique.

#### **Séance 4 en collectif - 16 mars 2021 : Savoir soigner les plaies et urgences traumatiques par l'homéopathie**

- Connaitre les pathologies et les soins homéopathiques liés aux plaies et urgences traumatiques
- Savoir observer et détecter les pathologies liées aux plaies et urgences traumatiques, décrire les symptômes et rechercher les remèdes adaptés dans le répertoire homéopathique.

### Méthodes pédagogiques et moyens matériels

#### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques en salle et étude de cas concrets sur exploitation
- Un support papier vous sera distribué pour chaque journée de formation
- Un document d'évaluation des acquis et des compétences, nominatif et personnalisé, sera remis à chaque stagiaire dans les 15 jours suivant la séance en face à face avec l'intervenant.

#### Moyens matériels :

- Pour les études de cas, chaque participant apporte son propre répertoire homéopathique (si vous n'en avez pas, nous contacter)

### Renseignements

**AGRIBIO 05 - Agnès THIARD, 06 19 99 06 27, elevage04-05@bio-provence.org**

Action réalisée avec le soutien financier de :



### INFORMATIONS PRATIQUES

**Date :** 24 novembre 2020 ; 19 janvier 2021 ; 16 mars 2021 + ½ journée de formation individuelle sur l'exploitation de chaque stagiaire (entre le 24 novembre et le 19 janvier)

**Durée :** 24 heures

**Horaires :** 9h-17h30

**Lieu :** Hautes-Alpes (à définir selon la localisation des participants)

**Date limite d'inscription :** 03 novembre 2020

**Repas :** tiré du sac

**Intervenant :** Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du [GIE Zone Verte](#)

**Responsable de formation :** Agnès THIARD, conseillère élevage bio 04 et 05 à Agribio 05

**Public ciblé :** Eleveurs de ruminants en agriculture biologique, en conversion ou en agriculture conventionnelle, intéressés par la démarche de soins « alternatifs ».

**Pré-requis :** Cette session est proposée aux éleveurs ayant déjà suivi une formation d'initiation à l'homéopathie, ou qui pratiquent déjà l'homéopathie sur leur exploitation

**Tarif :** 31 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables, contactez-nous.

**Validation de la formation :** Délivrance d'une attestation individuelle de formation ou d'une copie de la feuille de présence

**Modalités d'évaluation :** *En amont:* analyse des besoins. *En cours:* recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. *En fin:* évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid

**Besoin de vous faire remplacer ?** contactez votre service de remplacement.